

Réunion de conseil municipal du 6 décembre 2022

La Poterie-Mathieu

REPAS DES ANCIENS

Le conseil municipal propose aux aînés de choisir entre un repas le 19 mars 2023 (lieu reste à déterminer) ou un colis. L'information sera mentionnée dans le prochain bulletin municipal.

RECOMPENSE POUR LA CHAMPIONNE DE FRANCE D'ENDURANCE EN EQUITATION, Léonie TIRARD

Obtenir ce titre est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier. Le conseil municipal félicite chaleureusement la championne et tient à l'encourager, par l'attribution d'un bon d'achat d'un montant de 150 €.

PRIME MOBILITE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les primes suivantes, sur présentation d'une facture ou d'une attestation de paiement et du diplôme correspondant et d'un relevé d'identité bancaire :

| | |
|----------------------------|-------|
| Pour un Permis de conduire | 150 € |
| Pour un BSR | 50 € |

ALIENATION SENTE DE LA GRISERIE

Suite à l'acquisition des parcelles B67, B64 et B63, il serait judicieux pour la commune et pour les propriétaires riverains que ce sentier soit déclassé et vendu à l'acheteur de ces parcelles.

Les élus estiment que cette sente n'engendre aucune nécessité pour la commune puisque toutes les parcelles sont desservies, par conséquent, il est proposé de rétrocéder la sente à l'acheteur.

Monsieur le Maire indique que l'emprise de la sente (378m) fait partie du domaine public de la commune, donc le conseil municipal vote à l'unanimité pour son aliénation. Celle-ci doit faire l'objet d'une enquête publique préalable.

ADRESSES DANS LE LOTISSEMENT

Concernant le lotissement rue de La Varenne, le conseil municipal décide de nommer la nouvelle impasse l'**Impasse des Chênes** avec les numéros **1, 2, 3 et 4**.

SIVOS

Compte rendu de la réunion de début novembre :

- Proposition d'augmentation des tarifs des repas.
- Il est demandé des chiffres, mais rien de précis n'est exposé.
- Montant des non-valeurs de 2015 : 2000 €.
- Les élèves du Favril sont intégrés au Sivos, le SIVOS demande un vote, mais après intégration des élèves.
- Projet voyage en Allemagne pour les CM1 CM2. Le SIVOS veut savoir si les communes participeront. Pour les enfants de la commune, le conseil municipal donne un accord de principe sans montant défini en fonction du budget 2023 (le Sivos recherche 350 € / enfant). Le conseil manque d'informations et de précisions.

DECISION MODIFICATIVE

Vu le paiement qu'il reste à effectuer au SIVOS (attente de réception des dernières factures), une décision modificative de 4200 € a été votée afin de virer ce crédit du chapitre 011 vers le chapitre 65.

MISE AUX NORMES ELECTRIQUE DE LA SALLE COMMUNALE

3 Devis sont présentés. Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'entreprise Lebellois de Saint-Symphorien qui est le plus adéquat tant au niveau du prix qu'au niveau des prestations.

PRESENTATION RAPPORT DU SYNDICAT D'EAU ET SYNDICAT D'ELECTRICITE

Syndicat d'eau : Augmentation prévue de 17,6 centimes par m3 du fait de la forte augmentation du coût de l'énergie en 2022.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est consultable en mairie.

Syndicat d'électricité : Les budgets de fonctionnement et d'investissements 2023 ont été votés à l'unanimité lors du Comité syndical du samedi 26 novembre à Evreux.

QUESTIONS DIVERSES

- Bulletin Pot'Mat infos (édité en Janvier 2023)
- Action Ukraine ou Action pour les habitants : la suggestion de Monsieur le Maire serait plutôt d'aider les habitants. Sera étudié au moment du Budget 2023.